



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

événements climatiques dans le département de l'Hérault

Question au Gouvernement n° 645

Texte de la question

ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES DANS LE DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

Mme la présidente. La parole est à M. Christophe Euzet, pour le groupe La République en marche.

M. Christophe Euzet. Ma question s'adresse à Mme Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire. J'y associe mes collègues Coralie Dubost, Patricia Mirallès, Nicolas Démoulin et Jean-François Eliaou.

M. Pierre Cordier. Il parle pour son groupe !

M. Christophe Euzet. La semaine dernière, le département de l'Hérault a été frappé par une vague d'intempéries – que tout le monde a vues, que beaucoup ont vécues – d'une rare intensité. À un épisode neigeux rapidement maîtrisé ont succédé des pluies violentes, qui ont provoqué un coup de mer et des inondations sur l'ensemble du territoire côtier.

Les communes du littoral héraultais – particulièrement celles de la septième circonscription dont je suis l'élu – ont été durement touchées par la montée des eaux. La station balnéaire de Vias, dont on connaît les attraits, régulièrement confrontée au recul de son trait de côte, a vu sa plage et son cordon dunaire disparaître intégralement.

Fort heureusement, aucune victime n'est à déplorer, mais la récurrence et les conséquences toujours plus dommageables de ces épisodes climatiques doivent nous alerter. Nous y travaillons dans les groupes d'études et les missions d'information de l'Assemblée.

Notre première préoccupation s'emploie à préserver les espaces littoraux en reconstituant le trait de côte par des techniques d'enrochement et de réaménagement des cordons dunaires qu'il s'agit peut-être aujourd'hui de réinventer.

La deuxième consiste à protéger les personnes, et pose la question des relocalisations, parfois de l'indemnisation et, en tout état de cause, de la lutte contre la cabanisation, qui génère parfois des problèmes de sécurité.

La troisième a pour objet de valoriser le littoral, qui reste – il faut le rappeler – un atout majeur du paysage économique local. Des expérimentations ponctuelles de constructions flottantes ou sur pilotis peuvent peut-être offrir à terme des perspectives crédibles pour maintenir une activité et une présence littorale durable...

Mme la présidente. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la transition

écologique et solidaire.

Mme Brune Poirson, *secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire*.
Monsieur le député, vous nous faites part d'une situation malheureuse et qui ne va hélas aller qu'en s'accroissant. C'est vrai : nous devons faire face à l'érosion du littoral français, notamment due à la submersion marine ou, en tout cas, au recul des plages. Il est vrai aussi que le changement climatique ne fera qu'aggraver la situation.

Dans certains cas, il suffit de restaurer les écosystèmes littoraux, mais bien souvent ce remède ne suffit pas – et ce sera de plus en plus vrai. C'est pourquoi nous travaillons, et nous devons adapter les règles qui concernent la morphologie du littoral. Il nous faut donc surtout anticiper.

La réalité à laquelle nous faisons face, c'est l'adaptation au changement climatique. Nous n'en sommes plus à nous poser la question de savoir s'il s'agit ou non d'une réalité. Nous devons nous y adapter. L'État a pris la mesure du problème. C'est d'ailleurs pour cela que nous sommes mobilisés. Une mission d'expertise est en cours. Je sais aussi, monsieur le député, que vous êtes extrêmement mobilisé sur ces questions.

Cela suppose que nous fassions preuve d'une grande innovation, en termes de politique publique. D'innovation aussi pour repenser nos systèmes d'indemnisation et d'anticipation des risques d'érosion du trait de côte, parce que ce sont des aléas climatiques auxquels nous allons être confrontés de plus en plus fréquemment.

À l'avenir, je vais me pencher sur cette question plus en détail (*Exclamations sur les bancs du groupe LR*) et je compte sur vous, notamment pour rassembler autour de vous, outre les élus qui souhaitent travailler sur le sujet, les différentes parties prenantes.

Encore une fois : c'est un problème complexe, qui va demander une approche interdisciplinaire. Je vous remercie d'avance de votre mobilisation. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes REM, MODEM et UDI-Agir.*)

Données clés

Auteur : [M. Christophe Euzet](#)

Circonscription : Hérault (7^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 645

Rubrique : Climat

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire (Mme Poirson, SE auprès du ministre d'État)

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire (Mme Poirson, SE auprès du ministre d'État)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 mars 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 mars 2018](#)